

PROJET RÉFÉRENT

Diagnostic biodiversité et regards croisés sur l'aménagement d'un parc urbain - Mission d'appui à la participation des habitants



OBJET DE L'OPÉRATION

La Commune de Taninges est une commune qui bénéficie du programme "Petites villes de demain (PVD)" de montagne. Elle souhaite mettre en oeuvre une opération de revitalisation selon 5 axes stratégiques :

- Axe 1 - Renforcer le tissu commercial et améliorer les facteurs d'attractivité du bourg, pour les habitants locaux et les touristes
- Axe 2 - Mettre en valeur le patrimoine bâti et requalifier l'espace urbain
- Axe 3 - Développer la mobilité, l'accessibilité et les connexions
- Axe 4 - Favoriser l'accès aux équipements sportifs et aux services
- Axe 5 - Favoriser un développement de l'habitat équilibré et encadré

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La commune souhaite revaloriser le parc du Château de 16 000 m² situé en centre bourg et engager pour cela une démarche participative avec les citoyens. Le parc, sans véritable vocation et avec une gestion extensive, est utilisé pour différentes activités entraînant ponctuellement quelques conflits d'usages. La commune a bénéficié de l'appui financier et technique de l'ANCT et du Cerema pour l'accompagner dans sa réflexion autour de la revalorisation du parc qui est une action phare de son programme PVD.

LA RÉPONSE DU CEREMA

CONTACT



relation-clients-
auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Enjeux et programmes d'aménagement et de revitalisation
- Participation citoyenne et association des parties prenantes
- Aménager avec la biodiversité

Le Cerema a proposé un travail selon 2 axes : un diagnostic flash de la biodiversité du parc du château et une sensibilisation des élus à la participation citoyenne, le tout dans un temps assez court de quelques mois.

Les différentes missions ont consisté en :

1. Un appui méthodologique pour la réalisation d'une enquête d'usages réalisée par 2 étudiants en architecture (stage de 6 mois à la mairie de Taninges sur la durée de la mission)
2. Un diagnostic flash de la biodiversité du parc (analyse des milieux, identification des zones à préserver et des espèces présentes sur le parc, sensibilisation à la préservation de la biodiversité, conseils pour une gestion différenciée du site) et la conception d'un panneau de sensibilisation
3. Deux ateliers de sensibilisation des élus et du chef de projet PVD à la participation des habitants
4. L'appui à la conception et la co-animation Ville/Cerema d'un atelier participatif sur la connaissance du patrimoine naturel, les usages et fonctions du parc et recueillir les envies et propositions citoyennes
5. Une séance de bilan, tri et priorisation des propositions et d'organisation des suites à donner avec les élus

70 personnes étaient présentes lors de l'atelier participatif, un samedi matin, avec une bonne mixité et diversité d'âges, avec la participation de quelques enfants et jeunes. Ce sont 123 idées et propositions d'aménagement du Parc qui ont pu être recueillies.

Ces nombreuses idées et propositions ont été formulées sur divers thèmes (biodiversité, accessibilité, stationnement, boulo-drome, entretien et propreté, sécurité et lutte contre les incivilités, fontaines et eau, animations, jeux, mobilier et petits aménagements...), avec un souhait d'aménagement frugal et éco-responsable.

Par ailleurs, une envie commune de préserver et mieux valoriser son patrimoine en améliorant son aménagement et son lien au centre bourg sont des objectifs partagés.

Enfin, une volonté collective de préserver la biodiversité et donner une place à l'eau, et de faire du parc un lieu de vie, de lien social et de nature en ville dans un souci partagé d'adaptation au changement climatique est ressortie des propos.

POUR ALLER **PLUS LOIN**



Présentation diffusée lors du club Petite ville de demain le 19 mars 2024

Document PDF

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Agence nationale de la cohésion des territoires

Cerema Centre-Est
Département Transitions Territoriales

LE CALENDRIER

De mai 2022 à octobre 2022

LE MONTANT

25 K€